RAPPORT MORAL

Chers amis, chers Sociétaires,

Je regrette de ne pouvoir être parmi vous aujourd'hui.

J'ai en effet été accablée, au sens propre du terme, par le poids de la science, puisque l'une des portes de ma bibliothèque, en s'effondrant sur moi au moment où j'attrapais un livre, m'a causé quelques dommages.

En attendant de pouvoir vous retrouver bientôt, je remercie bien vivement notre Président, Jean-Louis Charlet, de prendre la parole en mon nom pour vous présenter notre rapport moral.

Les années se suivent et, hélas, se ressemblent, puisque comme en 2018-2019, nous avons été contraints de supprimer deux séances de notre Société : la grève prolongée des transports et la fermeture éventuelle des bâtiments de la Sorbonne nous a empêchés de tenir notre assemblée générale en décembre et nous a amenés à la déplacer à une date très tardive, comme l'an dernier.

Hormis ces impondérables, notre Société, elle, se porte plutôt bien. Nos finances, Jeanne Dion vous le dira, sont en bon ordre et, grâce aux bons offices de notre comité de rédaction, la Revue a paru comme prévu en fin de trimestre. Les adhésions sont cette année au nombre de six, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes et surtout marque la venue parmi nous de jeunes collègues, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Le calendrier des séances est toujours particulièrement délicat à établir, d'autant qu'il devient très difficile d'obtenir des salles.

Le service du planning croule sous les demandes de réservation, entre les thèses, les colloques, les « privatisations » pour des sociétés extérieures. La mise à disposition, gracieuse, d'un amphi pour une société savante n'est plus la priorité.

Quoi qu'il en soit, notre programme pour l'année universitaire est désormais établi. Mais les orateurs potentiels peuvent dès à présent me proposer leurs sujets pour l'année prochaine : avoir des sujets en réserve me facilite grandement la tâche et permet d'anticiper. Je rappelle également aux recenseurs qu'il serait souhaitable qu'ils m'envoient les comptes rendus dans des délais raisonnables, afin de ne pas compliquer le travail du comité de rédaction.

Pour bien préciser les choses en vue du vote auquel vous procéderez tout à l'heure : ne votent et ne signent la liste d'émargement que les membres de la Société à jour de leur cotisation. Bruno Poulle va faire circuler parmi vous cette liste d'émargement.

Nous vous proposons, comme présidente, Michèle Fruyt, qui est l'une des figures majeures de la linguistique latine et l'un des piliers du Centre

Ernout qu'elle continue de diriger. Elle a contribué, en faisant connaître nos activités à ses élèves, à augmenter la liste de nos membres. Pour la remplacer comme vice-président, nous vous proposons Yves Lehmann, toujours actif à l'Université de Strasbourg et réputé pour ses travaux de grande valeur sur Varron, les mythes et la religion romaine en général.

Les autres membres de l'équipe demeurent et je n'ai plus à vous présenter ces collègues compétents et dévoués : Jeanne Dion, notre trésorière, Bruno Poulle, notre Secrétaire Général, et, pour le Comité de rédaction, Guillaume Flamerie de Lachapelle, Rédacteur en Chef, assisté de Cécile Conduché, pour les comptes rendus, sans oublier ceux qui les assistent et notre Commission aux comptes. Qu'ils soient tous remerciés pour l'activité qu'ils déploient à notre service.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale procède ensuite au renouvellement du Bureau.
Sont élus (17 voix « pour » sur 19 votants) :

Présidente : Mme Michèle Fruyt.
Vice-Président : M. Yves Lehmann.
Administrateur : Mme Jacqueline Champeaux.
Secrétaire général : M. Bruno Poulle.
Trésorier : Mme Jeanne Dion.

Délégués aux finances : MM. Dominique Briquel et Charles Guittard.

Comité de rédaction : M. Guillaume Flamerie de Lachapelle, rédacteur en chef ; Mme Cécile Conduché, M. Jacques Elfassi, Mme Muriel Labonnelie.

Communication : Mmes Marie-Ange Julia et Cécile Merckel.